

L'habitat helvète sur le Plateau suisse

Autor(en): **Buchsenschutz, Olivier / Curdy, Philippe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archäologie der Schweiz : Mitteilungsblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Archéologie suisse : bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie = Archeologia svizzera : bollettino della Società svizzera di preist**

Band (Jahr): **14 (1991)**

Heft 1: **Die Helvetier und ihre Nachbarn, Kelten in der Schweiz [Geburtstagsausgabe zum 700 Jahr-Jubiläum der Confoederatio Helvetica] = Les Helvètes et leurs voisins, les Celtes en Suisse [Numéro de fête pour le jubilé du 700e anniversaire de la Confoederatio Helvetica] = Gli Elvezi e i loro vicini, i Celti in Svizzera [Edizione speciale per il 700 compleanno della Confederazione Elvetica]**

PDF erstellt am **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-12560>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'habitat helvète sur le Plateau suisse

Olivier Buchsenschutz et Philippe Curdy

Des sources écrites précises, une documentation archéologique de valeur inégale

Malgré plusieurs découvertes d'intérêt majeur, qui concernent principalement des sites fortifiés, nos connaissances de l'habitat helvète sur le Plateau suisse demeurent lacunaires, en raison principalement de l'absence de fouilles d'envergure. La fonction et l'organisation interne des sites archéologiques étudiés sont très souvent mal précisées; les interprétations proposées exigent donc une certaine prudence. Concernant l'occupation du territoire helvète au milieu du 1er siècle av. J.-C., César dans ses »Commentaires« (BG I,5) paraît pourtant explicite: ce peuple possédait une douzaine d'agglomérations fortifiées (oppida), environ quatre cent villages (vici) et de nombreuses fermes (privatae-

dificia). On retrouve bien dans cette description les trois formes d'habitat qui caractérisent l'Europe celtique, et d'une façon plus générale, l'Europe nord alpine jusqu'à nos jours. La ferme isolée est le type d'habitat le plus ancien. Le village, au plein sens du terme, joue un rôle de plus en plus important au cours de la période de La Tène. L'oppidum, dernier avatar des fortifications protohistoriques de hauteur, se développe sous sa forme pré-urbaine à partir de la fin du II^e siècle avant J.-C.

César nous donne par ailleurs (BG I,29) un décompte des émigrants helvètes qui auraient été 263000. On peut, à titre de pure hypothèse, imaginer la répartition de cette population dans les habitats. Si l'on estime qu'un vicus peut réunir 200 personnes, et un oppidum 2000, il nous reste 159000 personnes à loger dans les aedificia. Si chacune de ces fermes réunissait 40 personnes, on obtiendrait 3975 aedificia, soit environ 10 aedificia pour un vicus. La struc-

ture de l'habitat helvète compterait pour 1 oppidum 33 vici et 330 aedificia. Par rapport à l'image, très floue, que nous avons pour les autres régions celtiques, le nombre des vici paraît ici relativement élevé par rapport à celui des oppida.

En face de ces dénombrements et de ces calculs discutables quoique plausibles, le compte des sites d'habitat de La Tène finale répertoriés par l'archéologie paraît bien maigre: plusieurs sites fortifiés, de rares habitats en terrain ouvert dont l'extension est mal précisée, et des témoins discrets d'occupations en grotte ou en plein air (habitat permanent, refuge temporaire ou même lieux de culte?). Si pour les premières phases du Second âge du Fer, la »civilisation laténienne« - du site de La Tène - porte bien son nom, la période de La Tène finale, l'ancienne phase »beuvraisienne« - du Mont Beuvray/Bibracte, oppidum éduen - reste encore relativement mal connue sur le territoire helvète.

fig. 1
Le Mont Vully; emplacement des fortifications celtiques et des zones d'occupation. Photo Swissair.
Mont Vully, die keltischen Befestigungen und Siedlungszonen.
Mont Vully, le fortificazioni celtiche e l'insediamento.





Les oppida du Plateau suisse

Plusieurs caractéristiques définissent l'oppidum en tant que tel: agglomération puissamment fortifiée avec rempart et fossé de superficie assez importante (de 5 à 140 hectares pour les sites répertoriés sur le Plateau suisse), implantée à un endroit stratégique: le long d'une voie commerciale, sur un point de passage imposé (gué, pont etc.), en limite de territoire. Le site, centre artisanal et marché régional, joue un rôle dominant dans le contrôle du commerce à longue distance. Siège du pouvoir de l'aristocratie locale et centre religieux, il marque l'unité et l'identité d'un territoire. Cette définition s'applique à la majorité des sites fortifiés décrits ci-dessous, mais l'hypothèse de la présence de simples sites-refuges occupés temporairement peut dans certains cas être avancée.

Position topographique et architecture des fortifications

Sur le Plateau suisse, on observe deux types d'emplacements privilégiés utilisant les protections naturelles qu'offre le relief ou la topographie: colline plus ou moins

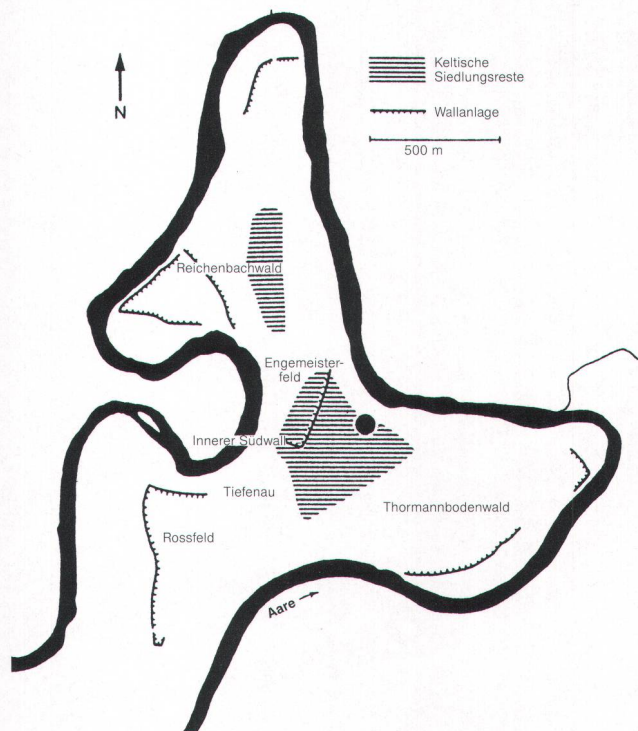
escarpée ou méandre de cours d'eau. Sur les sites de hauteur les ouvrages défensifs se limitent à la zone la plus accessible: sur la colline de Sermuz VD, un rempart rectiligne de 130 m de long barrait l'accès au plateau de «Sur Châtillon» d'une superficie de 7 ha. Le même dispositif (éperon barré) a été adopté sur les collines du Mont Vully FR (fig.1), de l'Üetliberg ZH, ou du Jensberg BE. Les enceintes de contour, qui englobent tout le périmètre à protéger, fréquentes sur les grands oppida de l'Europe celtique (Bibracte par exemple, cf.fig. 7) ne sont pas attestées ici.

Sur le Mont Vully et l'Üetliberg, comme à Bibracte, sur le Donnersberg, ou sur de nombreux oppida celtiques, l'agglomération occupe une hauteur remarquable, spectaculaire, malgré tous les inconvénients que cette situation pouvait provoquer dans la vie quotidienne. Il y a une certaine contradiction entre la fonction centrale et commerçante de ces villes primitives et leur position excentrée. Il faut y voir sans doute la persistance de l'ancienne tradition des fortifications protohistoriques de hauteur, lieux de défense et de refuge, mais aussi lieux de culte attachés à ces sommets impressionnants, visibles de très loin.

Les oppida de plaine sont établis à l'intérieur de coudes de rivières: Berne-Engelberg BE (fig.2) est circonscrit par trois méandres de l'Aar; les oppida jumeaux d'Altenburg (sur territoire allemand) et Rheinau ZH (fig.7), dans un double méandre du Rhin. Des levées de terre protègent l'accès direct par terre ferme (rempart souvent rectiligne) et sont complétées par des ouvrages implantés le long de la rive aux emplacements les plus vulnérables (gué ou pont). Contrôler les fleuves à cette époque c'est contrôler l'essentiel du trafic commercial, qui s'effectue par voie d'eau. C'est aussi contrôler les gués, les points de passage obligés pour les caravanes terrestres. Les grands oppida de méandres trouvent de nombreux parallèles, à Besançon sur le Doubs, mais aussi le long de la basse Seine ou sur le Lot. Aux oppida du Rhin et de l'Aar répondent ceux du Danube, du Wurtemberg à Bratislava, et de la Vltava, de Třisov à Prague.

Sur les oppida «anciens», dont les occupations remontent au II^eème ou au début du I^{er} siècle av.J.-C., la superficie protégée est relativement importante et couvre de 50 ha (Mont Vully) à plus de cent ha: 140 ha à Berne dans sa plus grande extension, 233 ha à Altenburg. On note dans les sites plus

fig. 2
Bern-Engelhalbinsel, emplacement des fortifications celtiques et des zones d'occupation. Photo AD Bern.
Bern-Engelhalbinsel, die keltischen Befestigungen und Siedlungszonen.
Berna-Engelhalbinsel, le fortificazioni celtiche e l'insediamento.



récents, édifiés vers le milieu du I^{er} siècle av. J.-C., des dimensions bien plus modestes, atteignant rarement 10 ha: Windisch et Bâle-Münsterhügel 5 ha, Sermuz 7 ha; ces deux derniers appartiennent avec Breisach sur le Rhin, et sans doute aussi Zarten près de Fribourg-en-Brigau, au groupe des petits oppida qui se sont développés après un gros village artisanal ouvert, en place sur le site dès La Tène C2 et D1. A Berne le rempart a peut-être englobé le village primitif qui a formé, comme à Manching en Bavière (fig.7), le cœur d'une immense aire fortifiée. Il est difficile de tirer des conclusions générales de ces deux types d'évolution. D'une part en effet la topographie a pesé sur les choix des habitants. D'autre part la datation précise des différentes phases de ce développement n'est pas encore assurée. Il n'en reste pas moins que sur le territoire helvète comme dans le sillon alsacien, sur le Rhin ou dans le bassin de la Loire, les oppida paraissent succéder à une génération de gros villages qui regroupaient déjà paysans et artisans autour d'un marché sur lequel parvenaient les produits d'importation méditerranéens. Les ouvrages défensifs comprennent systématiquement un fossé large et à fond plat précédant un rempart, dont le type courant

est à poteaux frontaux verticaux («Pfostenschlitzmauer»): Altenburg et Rheinau, Berne éventuellement ou le Mont Vully; dans ce dernier, les structures ont pu être définies avec précision (fig.3): les poteaux du front sont reliés entre-eux par des longrines intercalées dans le parement de pierre sèche; ils sont également ancrés à l'arrière, dans la masse de terre du rempart par des traverses à une deuxième ligne de pieux verticaux noyés dans les remblais. Toutes les liaisons devaient être faites par encoches. L'analyse statique de ce système démontre qu'une hauteur de rempart de 5 m est tout à fait plausible sans risque d'effondrement.

Un autre système architectural, le célèbre «mur gallicus» tel que le décrit César (parements de pierre sèche et couches successives de poutres horizontales entrecroisées) a été observé à Sermuz, le rempart le plus occidental analysé sur le Plateau (fig.4). La présence de fiches de fer y est attestée tout comme à Berne, sur le Mont Terri JU et à Bâle-Münsterhügel, ce dernier ressortant d'une structure mixte («Pfostenschlitzmauer» et pourtaison interne de type «mur gallicus»). La répartition respective du «mur gallicus» et du «Pfostenschlitzmauer» montre une limite

très nette sur le Rhin (fig.5). Le «mur gallicus» de Manching reste une exception en Europe centrale, où le «Pfostenschlitzmauer» est la forme habituelle. Par la présence du «mur gallicus» sur leur territoire, les Helvètes pourraient se rattacher vers la fin de l'indépendance au monde celtique occidental, aux peuples du bassin du Rhône plutôt qu'à ceux du Danube.

Sur certaines fortifications, les emplacements des portes ont été identifiés; elle sont généralement du type à ailettes rentrantes (fig.6), forme bien connue dans tout le monde celtique à La Tène finale.

Au Mont Vully, fait exceptionnel, on a pu restituer plusieurs tours appuyées sur le rempart (fig. 6 et fig. p. 154): la base des édifices consiste en un espace réservé à l'intérieur du noyau du rempart, délimité par des murs qui retiennent le volume de terre accumulée de part et d'autre; au niveau du sol, des foyers domestiques et un petit fossé d'assainissement délimitent l'emplacement d'un «corps de garde»; l'élévation des tours demeure bien sûr du domaine des conjectures.

D'autres emplacements fortifiés ou supposés tels, datés de la fin du Second âge du Fer, n'ont malheureusement pas encore fait l'objet d'investigations suffisamment approfondies.

A Lausanne VD, par exemple, la colline de la Cité possède une situation topographique caractéristique: éperon étroit, d'une surface de 2 à 3 ha, limité à l'est et à l'ouest par les vallons de la Louve et du Flon; elle a livré dans son sous-sol des couches d'habitat datées de La Tène finale, malheureusement dégagées sur des surfaces très faibles. Pour l'heure, aucune trace de fortification n'a été identifiée, probablement arasée au cours des réaménagements postérieurs.

Près d'Avenches, le Bois de Châtel VD est interprété comme un oppidum de type «tardif» succédant à l'abandon du Mont Vully (levées de terres «protohistoriques», «porte à ailettes rentrantes», monnaies gauloises).

Le «Keltengraben» de Windisch AG, dans la partie orientale du futur camp romain de Vindonissa délimite un petit oppidum de 5 ha où des structures d'habitation ont été succinctement dégagées.

Près de Bienne, l'imposant «Keltenwall» sur la colline du Jensberg BE protège un plateau d'environ 20 hectares où les traces d'occupations celtiques restent encore à préciser. Mais, outre l'aspect général des ouvrages défensifs (levée de terre et fossé) l'existence d'un complexe culturel monumental gallo-romain à l'extrémité nord-est de la colline, renvoie à une situation qui

fig. 3
 Le rempart du Mont Vully; plan isométrique du système constructif. D'après L. Pflug, Dptmt Génie Civil, EPF-Lausanne.
 Isometrische Rekonstruktion der Befestigungsmauer auf dem Mont Vully.
 Mont Vully, ricostruzione isometrica del muro difensivo.

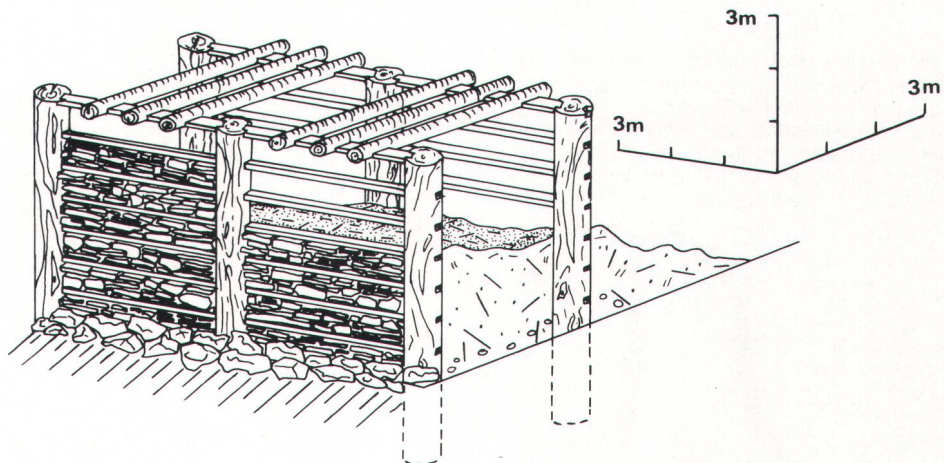


fig. 4
 Reconstitution graphique du rempart de Sermuz. Dessin M. Klausener.
 Zeichnerische Rekonstruktion der Befestigungsmauer von Sermuz.
 Sermuz, ricostruzione grafica del muro difensivo.

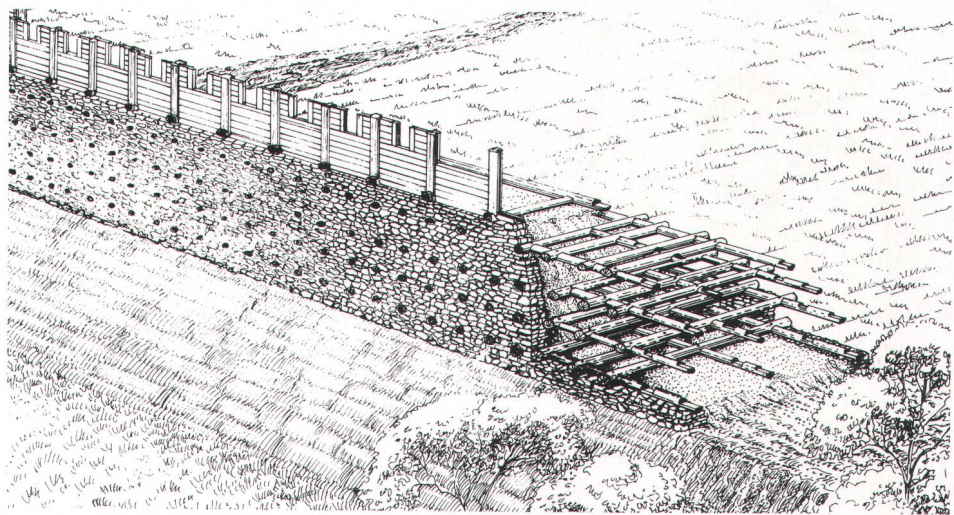


fig. 5.
 Carte de distribution des remparts de type «Pfostenschlitzmauer» et «murus gallicus».
 Verbreitungskarte der Befestigungen mit Pfostenschlitzmauer bzw. murus gallicus.
 Carta di distribuzione delle fortificazioni di tipo «Pfostenschlitzmauer» e murus gallicus.

- »murus gallicus«
- »murus gallicus probable«
- »Pfostenschlitzmauer«

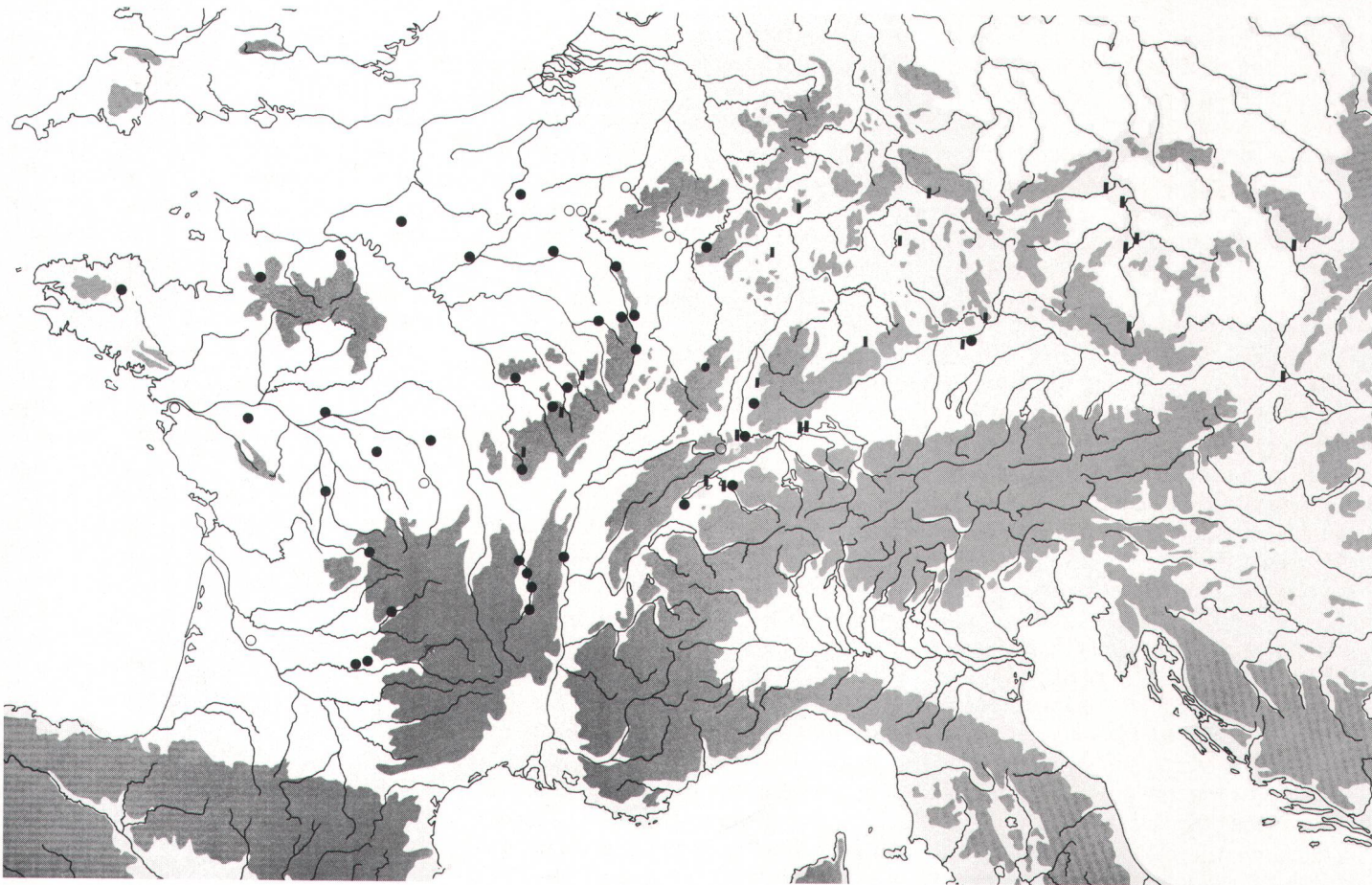
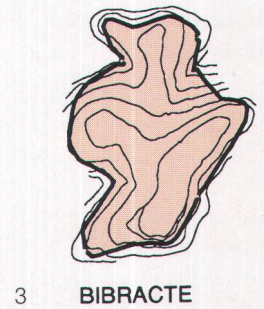
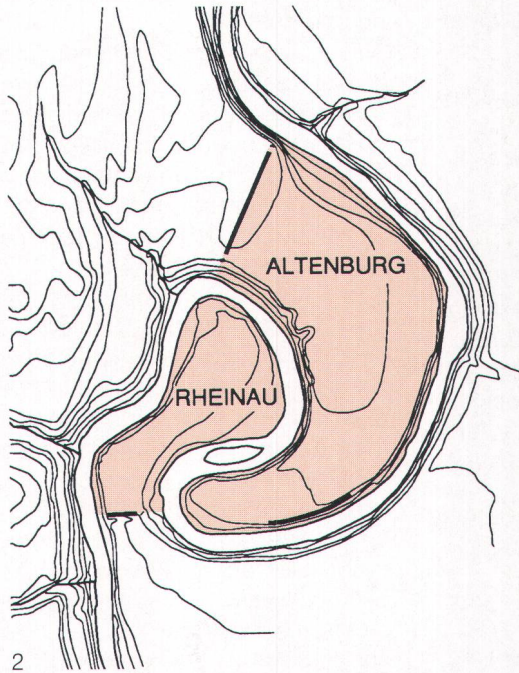
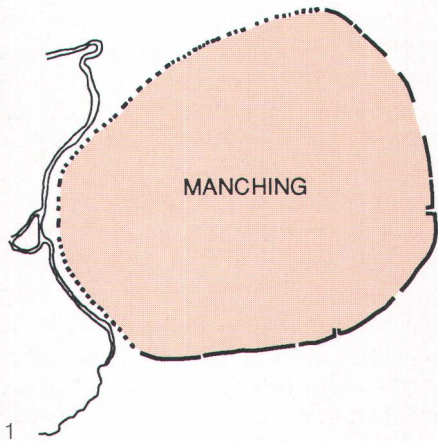
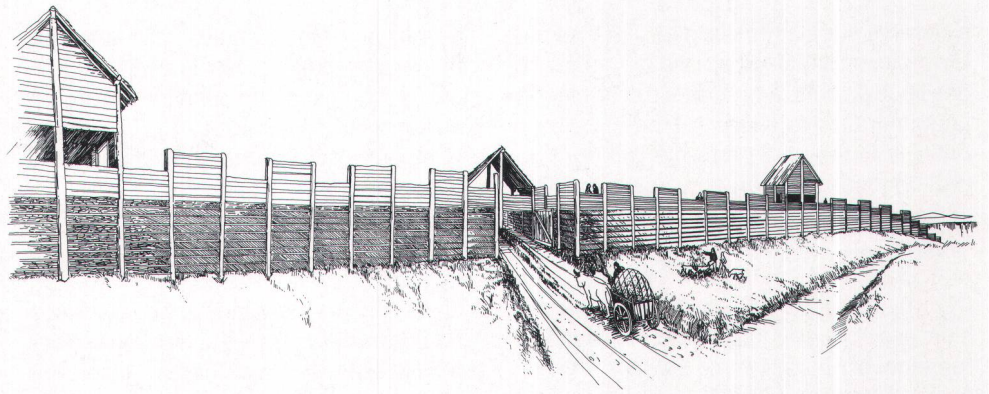
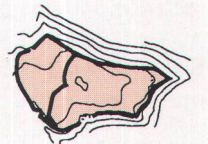


fig. 6
 Le rempart du Mont Vully,
 reconstitution graphique. Dessin
 M. Zaugg.
 Rekonstruktion der Befestigungs-
 mauer auf dem Mont Vully.
 Mont Vully, ricostruzione del muro
 difensivo.



3 BIBRACTE



4 STARE HRADISKO



fig. 7
 Plans schématiques de quelques
 oppida de l'Europe tempérée: 1
 Manching, 2 Altenburg et Rhei-
 nau, 3 Bibracte, 4 Starè Hradisko.
 Schematische Pläne einiger Op-
 pida in Mitteleuropa.
 Planimetria di alcuni oppida
 nell'Europa centrale.

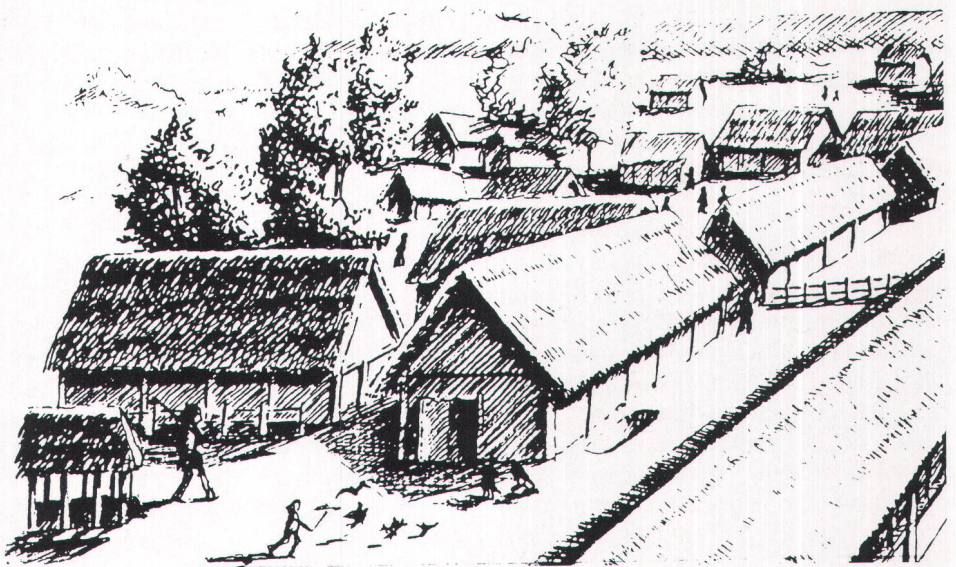


fig. 8
 Reconstitution des habitations
 celtiques de Villeneuve-Saint-
 Germain. Dessin B. Lambot.
 Zeichnerische Rekonstruktion
 eines keltischen Dorfes von
 Villeneuve-Saint-Germain.
 Ricostruzione delle abitazioni cel-
 tiche di Villeneuve-Saint-Germain.

s'observe sur d'autres oppida, à Berne par exemple, en liaison avec une permanence des lieux de culte à l'intérieur de l'ancienne agglomération fortifiée.

Enfin, la toponymie permet également de présupposer l'existence de sites fortifiés celtiques (terminaisons en *-durum* ou *-dunum*, par exemple): on mentionnera principalement à l'ouest *Noviodunum* (Nyon), *Minnodunum* (Moudon) le long d'un axe routier d'importance à l'époque romaine, ou plus à l'est, *Salodurum* (Solesne), *Vitudurum* (Oberwinterthur), emplacements qui n'ont pas livré pour l'instant de vestiges antérieurs à l'époque romaine (cf. p.166).

Si nous considérons maintenant le dernier siècle de l'indépendance dans son ensemble, le territoire helvète appartient au groupe des cités les plus riches, qui créent un nombre important d'oppida de surface moyenne, comme celle des Bituriges, ou des Suessions. Le phénomène d'urbanisation s'est greffé ici sur un tissu d'agglomérations déjà dense et structuré, à la différence de cités plus rurales comme celle des Lémovices où un immense oppidum a canalisé pratiquement toutes les forces vives de la région. La répartition et la surface des oppida nous incite donc à penser que les chiffres de César sont vraisemblables, et que c'est la recherche archéologique qui reste inachevée.

L'organisation interne de l'oppidum helvète

Si l'identification d'un site fortifié de La Tène finale ne nécessite pas d'investigation d'ampleur, repérer son organisation interne exige des travaux archéologiques d'importance qui n'ont que trop rarement été entrepris sur les sites mentionnés. L'utilisation de matériau léger et périssable dans l'architecture celtique, l'acidité des sols molassiques et des processus érosifs intenses en milieu déboisé ne facilitent pas la lecture archéologique des vestiges. Enfin, l'implantation de certains sites sur des positions naturellement protégées, d'intérêt stratégique, régulièrement réaménagées aux époques postérieures, a entraîné un bouleversement considérable des horizons archéologiques les plus anciens.

A l'arrière du rempart d'Altenburg, plusieurs fonds de cabanes, des fours artisanaux attestent, tout comme le mobilier d'importation récolté (amphores vinaires et service associé), des activités d'un centre important; le pouvoir politique et économique de l'aristocratie locale y est confir-

mé par la présence de fragments de moules à monnaies, destinés probablement à la confection de quinaires en argent bien représentés sur le site. Sur l'oppidum du Üetliberg, des fragments de moules ont également été mis au jour.

Il semble d'ailleurs que seule une petite partie de la surface protégée ait été bâtie: à Berne (fig. 2), les vestiges d'occupation couvrent moins du dixième de la surface de la presqu'île, mais les occupations postérieures au I^{er} siècle av. J.-C. ont tellement perturbé les horizons gaulois qu'il est impossible d'y discerner une organisation quelconque.

Ailleurs, les surfaces étudiées sont trop faibles et n'apportent que peu de renseignements: à Windisch, à l'arrière du fossé celtique, la paroi d'une habitation probablement en torchis et une portion de voie empierrée ont été dégagées sur quelques m², une proportion dérisoire sur les 5 hectares de superficie habitable!

Sur le Mont Vully (fig.1), des témoins fugaces (fragments de céramique, de torchis, charbons de bois) ont été observés sur une superficie d'une dizaine d'hectares par prospection de surface et sondages mécaniques; les vestiges architecturaux sont extrêmement ténus: une fosse, un fossé et une tranchée de fondation de paroi de cabane!. Tant qu'une exploration systématique, fondée sur de grands décapages, n'a pas été entreprise sur ces gisements, il est impossible de se prononcer sur leur fonction. Les progrès des connaissances, comme l'ont montré les expériences de Manching en Bavière, de Starè Hradisko en Tchécoslovaquie (fig. 7) ou de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne, fig. 8), n'ont été obtenus qu'à ce prix.

Les habitats en milieu ouvert

Les lacunes concernant l'habitat en milieu ouvert sont encore plus flagrantes. Pourtant les traces d'occupation apparaissent çà et là sur le Plateau suisse, à l'occasion trop souvent de sondages restreints ou d'observations anciennes mal contrôlées, la région bâloise faisant exception (cf. p. 98 ss.); c'est d'ailleurs de cette zone que provient le seul plan complet d'«habitation» du Second âge du Fer dégagée en territoire suisse: à Gelterkinden BL, une cabane «semi-enterrée» de La Tène ancienne - antérieure de deux siècles à la période qui nous concerne - présentait un plan rectangulaire de 5,3 m sur 3,5 m et deux traces de poteaux d'axes contre les parois des côtés

courts, supports probables d'une faitière (fig. 9).

Les agglomérations

L'archéologie ne livre à l'heure actuelle qu'un ou deux exemples convaincants de villages de la fin du Second âge du Fer.

Sur la rive ouest du lac de Neuchâtel, Yverdon-les-Bains VD (fig. 11) présente une succession de couches d'occupation qui couvrent les deux derniers siècles avant notre ère: dans le périmètre de cet habitat, probablement non fortifié - malgré certaines observations de terrain à vérifier et le nom même d'*Eburodunum* - on a relevé à plusieurs reprises des vestiges de structures bien conservées: des observations succinctes faites en 1954 auraient concerné un quartier d'habitations semi-enterrées (structures en creux de 1,5 m sur 4 m). Nous y voyons plutôt la présence de fosses artisanales ou de stockage par analogie avec les observations faites plus récemment à proximité. Dans le même secteur, on a dégagé en 1982 les traces d'une habitation avec plancher sur radier de poutres et parois probablement en clayonnage (fossés de fondation avec traces de piquets), ainsi que l'empièchement d'une cour ou ruelle.

De par sa position et sa superficie, le site dépasse le cadre d'un simple hameau. Implantée sur un cordon littoral, entre le lac et la plaine de l'Orbe alors marécageuse, l'agglomération contrôlait le trafic terrestre du Plateau aux cols du Jura et le trafic lacustre et fluvial est-ouest avec transbordement des marchandises sur barques par les lacs de Neuchâtel, Biègne et l'Aar; en témoignent indirectement la pirogue monoxyle de Bevaix NE, datée par la dendrochronologie de 39 av. J.-C., celle de Cudrefin VD ou les embarcations gallo-romaines de Bevaix et d'Yverdon-Les-Bains.

Précurseur de l'oppidum de Sermuz (à deux km au sud-ouest d'Yverdon-Les-Bains), l'agglomération a continué à prospérer sans rupture perceptible, au moment de l'érection du rempart et de l'installation des occupations sur la colline (fig. 11).

Sur la presqu'île de l'Enge à Berne, nous postulons également la présence d'une agglomération ouverte qui se serait développée à la Tiefenau au cours du II^{ème} siècle av. J.-C, antérieurement à l'érection des fortifications les plus anciennes - mais sans argument archéologique pour l'instant.

Dans les autres cas, il est impossible au vu des surfaces analysées de faire la distinction entre une habitation isolée et un ha-

meau (cf. plus bas); à l'extrémité nord-est du Plateau, à Constance sur territoire allemand, les quelques trous de poteaux et »cabanes en fosse« découverts récemment pourraient pourtant révéler la présence d'un vicus de La Tène finale, ne serait-ce que de par la position géographique du gisement.

Le territoire des Helvètes avec Yverdon-les-Bains et Berne-Enge et celui des Rauragues avec Bâle (Gasfabrik et Münsterhügel) nous apporteraient donc la preuve de l'existence d'agglomérations qui ont précédé la fondation des oppida. Comme leurs équivalents germaniques, déjà cités, ou français – Levroux (Indre) (fig. 10), Aulnat (Puy-de-Dôme) –, elles se situent en plaine, directement sur une voie commerciale, au bord du fleuve ou du lac. Elles révèlent une intense activité artisanale et, à Bâle du moins, de nombreux témoignages d'un commerce à longue distance de produits pondéreux, comme le vin. Au moment de la fondation de l'oppidum elles peuvent disparaître comme à Bâle, perdre comme à Yverdon-les-Bains, être englobées comme à Berne. Dans tous les cas elles ont précédé la phase de perchement ou de fortification, qui semble marquer le stade ultime de l'urbanisation, quand les fonctions secondaires et tertiaires de ce nouveau type d'habitat sont assez affirmées pour qu'on ait besoin de matérialiser la coupure ville/campagne.

fig. 9
Plan schématique de la cabane La Tène ancienne de Gelterkinden. D'après Dettwiler et Pümpin 1936/38.
Schematischer Plan eines frühlatènezeitlichen Grubenhauses von Gelterkinden.
Gelterkinden, ricostruzione schematica della capanna risalente al primo periodo La Tène.

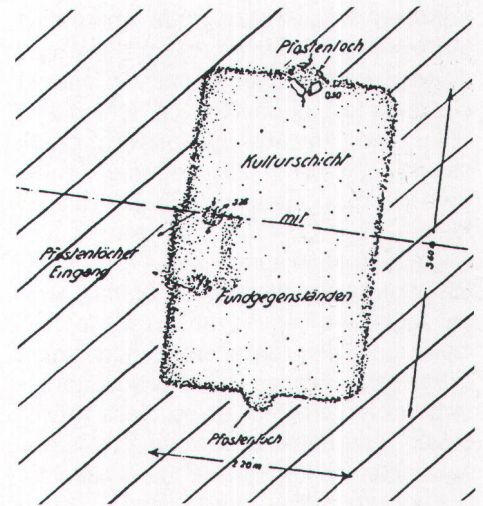


fig. 10
Levroux (Indre, France), l'agglomération des »Arènes« et l'oppidum de la colline des Tours.
Die Siedlung »Arènes« in Levroux und das Oppidum auf dem Hügel von Tours.
L'agglomerato »Arènes« a Levroux e l'oppidum sulla collina di Tours.

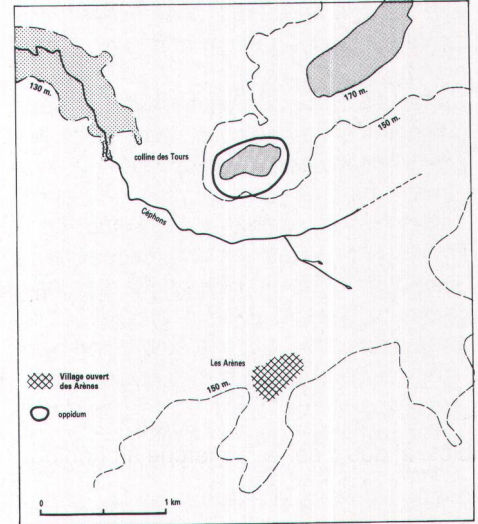
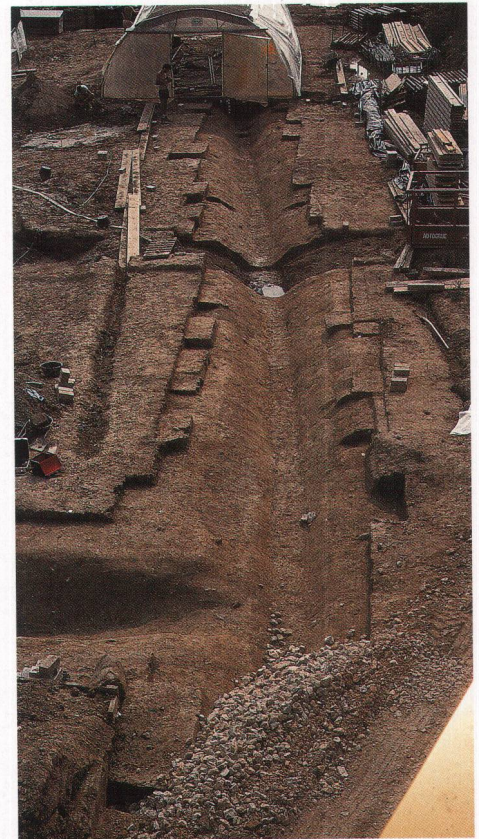
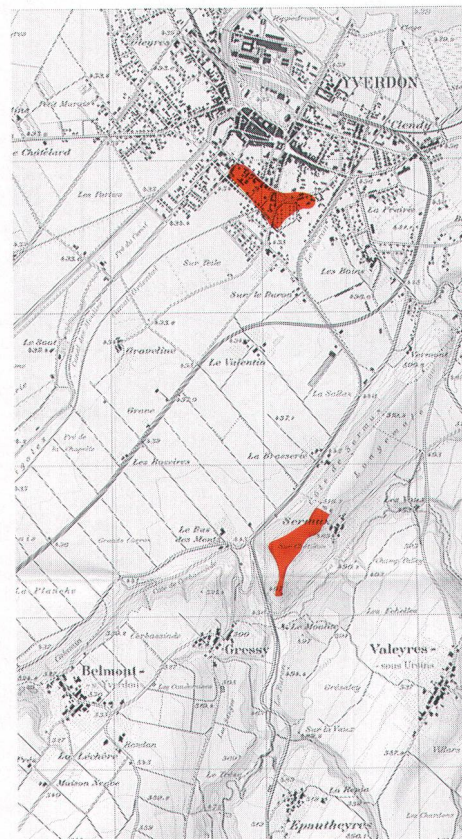


fig. 11
L'agglomération celtique d'Yverdon-les-Bains et l'oppidum de Sermuz.
Die keltische Siedlung von Yverdon-les-Bains und das Oppidum von Sermuz.
L'agglomerato celtico di Yverdon-les-Bains e l'oppidum di Sermuz.

fig. 12
Marin-Les Bourguignonnes; vue du fossé en cours de dégagement. Photo B. Arnold.
Marin-Les Bourguignonnes; Blick auf den Graben.
Marin-Les Bourguignonnes; il fossato in corso di scavo.



Les habitats isolés

Les fouilles en cours actuellement sur l'enceinte quadrangulaire de Marin-Les-Bourguignonnes NE (fig.12), près du célèbre site éponyme de La Tène, permettront pour la première fois de dégager un ensemble architectural assimilable à une »ferme indigène« de la fin du Second âge du Fer. A première vue, le matériel récolté dans le fossé quadrangulaire qui délimitait l'habitat semblerait en témoigner (meules, poteries domestiques, ossements, témoins d'activités métallurgiques etc.); mais seules les fouilles à venir, programmées sur cet important gisement, pourront le confirmer. Il est à noter que cette enceinte quadrangulaire est la seule en Suisse qui soit datée avec certitude de La Tène finale, l'attribution au domaine celtique des quelques »Viereckschanzen« repérées dans la région bâloise ou sur le Plateau n'étant à l'heure actuelle que pure conjecture.

Dans la région des oppida d'Altenburg et Rheinau plusieurs découvertes laissent

entrevoir certains liens entre les centres fortifiés et leur territoire: à Marthalen ZH, on a observé des empierrements, un fossé et plusieurs fosses-dépôts; à Schleithem SH, une construction - 40 trous de poteaux sans organisation? - a été repérée non loin de la villa gallo-romaine de Brühl; le site de Merishausen SH est mis en relation avec l'extraction de minerai de fer.

On pourrait compléter cette énumération par toute une série d'observations, toujours succinctes; elles concernent selon toute vraisemblance des sites ouverts, ha-meaux ou bâtiments isolés. Dans l'hypothèse d'une certaine continuité dans l'organisation du territoire ou dans l'affectation de certains lieux privilégiés, la fonction des sites sus-jacents postérieurs (villa, temple ou vicus gallo-romain) permettrait d'en préciser le type.

Certains de ces gisements, Marin-Les Bourguignonnes en particulier, pourraient être effectivement assimilés aux «fermes indigènes» repérées par la prospection aérienne non seulement dans le nord de la France et dans les îles britanniques, mais aussi dans tout le monde celtique et particulièrement dans la Bavière proche. Ici les fouilles de contrôle et une amorce de typologie des talus et des fossés qui les entourent ont permis de faire remonter ces fermes au Premier âge du Fer et même au-delà. César pour la Gaule, Tite-Live pour l'Italie celtique, soulignent le rôle de ces «aedificia», non seulement sur le plan économique, mais aussi sur le plan politique. Elles sont la résidence normale des nobles, et donc le siège, dispersé sur tout le territoire, du pouvoir dans le pagus et dans la cité.

On mentionnera en outre que plusieurs grottes, déjà occupées antérieurement, livrent également des témoins qui démontrent que ces lieux (refuges temporaires?) ont été fréquentés à la fin du Second âge du Fer: en témoigne le riche mobilier domestique mis au jour dans la grotte du Four NE.

Enfin, la présence d'activités artisanales est attestée par un certain nombre de structures spécialisées isolées hors de contexte d'habitat: on connaît des sites d'extraction et de traitement primaire de minerai: le fer était certainement abondamment exploité dans les Alpes mais également en territoire helvète, dans la région schaffousoise déjà mentionnée ou au pied du Jura: dans la forêt de Bellaires (commune de Romainmôtier VD), dans un site d'exploitation bien connu aux époques historiques, les vestiges de deux bas-fourneaux ont pu être datés par le C14 au plus tôt du 4ème siècle av. J.-C. et du tournant de notre ère.

L'Helvétie, terre celtique

En résumé, l'état des connaissances archéologiques laisse un certain goût d'inachevé, non pas en ce qui concerne la présence d'oppida, facilement identifiables, mais plutôt par manque d'investigations approfondies sur les habitats, agglomérations ou bâtiments isolés. Il est évident cependant que ce riche territoire, bien délimité entre Alpes et Jura, était densément peuplé au Deuxième âge du Fer. On devrait y retrouver une organisation de l'habitat fortement hiérarchisée, avec ses fermes isolées, ses villages et ses oppida, dont l'existence est désignée par les textes et confirmée, malgré tout, par l'archéologie.

Malgré le traumatisme de l'émigration avortée, l'évolution, classique dans le monde celtique, vers le village artisanal, puis vers la fondation de l'oppidum, paraît bien marquée sur le territoire helvète. Comparée aux autres cités, celle-ci appartient aux plus riches, non seulement par le nombre important d'agglomérations de taille moyenne, mais également par la présence d'importations méditerranéennes bien représentées sur certains gisements (Bâle et Altenburg principalement, Yverdon dans une plus faible mesure).

Il est clair que nous sommes au cœur du territoire celtique. César, qui a inventé la frontière du Rhin pour les besoins de sa politique, n'a pas osé déguiser les migrants helvètes en envahisseurs germaniques. La présence du «mur gallicus» marque dans la pierre un certain attachement de l'Helvétie au monde celtique occidental.

La tendance précoce à développer un processus d'urbanisation pourrait être imputée à l'influence du monde méditerranéen ou de la Provincia toute proche. Mais l'enracinement de la population helvète dans son terroir, comme sa capacité à organiser minutieusement une émigration en masse, marque nettement qu'elle appartient au monde celtique: un monde de paysans, de soldats et d'artisans, qui hésite encore entre deux aventures: celle de l'émigration, traditionnelle chez les Celtes, et celle de l'urbanisation, qui va les entraîner irrémédiablement dans l'orbite romaine.

Bibliographie sommaire

Ouvrages généraux: habitats de l'Europe celtique

F.Audouze et O.Buchsenschutz (1989). Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique. Du début du IIème millénaire à la fin du Ier siècle avant J.-C. (1989).

C.J.Becker, P.Schmid, H.-E.Joachim, Ch.Reichmann, G.Kossack, S.Hvass (1982). Ländliches Siedlungswesen in vor- und frühgeschichtlicher Zeit. OFFA 39,1982.

K.Bittel, W.Kimmig, S.Schiek (1981). Die Kelten in Baden-Württemberg.1981.

J.R.Collis (1984). Oppida, Earliest Towns North of the Alps. University of Sheffield.1984.

Dossiers de Protohistoire no 2 (1988). Architecture des Ages des Métaux: fouilles récentes.1988.

A.Furger-Gunti (1984). Die Helvetier. Kulturgeschichte eines Keltenvolkes.1984.

Ouvrages et articles récents concernant les sites du Plateau suisse mentionnés dans le texte (complément à la bibliographie de Furger-Gunti 1984):

Bellaires: P.-L.Pelet (1973). Une industrie méconnue. Fer-charbon-acier dans le Pays de Vaud. Les sources archéologiques. Bibliothèque historique vaudoise, 49.1973.

Bois de Châtel et Mont Vully: G.Kaenel et Ph.Curdy (1988). L'oppidum du Mont Vully. Guide archéologique de la Suisse 22.1988.

Constance: R. Cordie-Hackenberg et J. Oexle (1984). Spätlatènezeitliche Siedlungsfunde aus Konstanz, Brückengasse 5-7. Archäologische Ausgrabungen in Baden-Württemberg 1984, 76-78.

Lausanne: M.Egloff et K.Farjon (1983). Aux origines de Lausanne. Les vestiges préhistoriques de La Cité. CAR 26.1983.

Marin-Les Bourguignonnes: M. Egloff (1990). Des premiers chasseurs au début du christianisme; in Histoire du Canton de Neuchâtel. Tome 1. De la Préhistoire au Moyen Age (1990).

Merishausen: M.Höneisen (1989). Die latènezeitlichen Siedlungsfunde von Merishausen-Barmen(SH). ASSPA 72,1989,99-126.

Mont Terri: F. Müller (1988). Mont Terri 1984 und 1985. Ein Grabungsbericht. ASSPA 71, 1988, 7-70.

Rheinau: L.Frascoli (1991). Der »Keltenwall« von Rheinau, Kt. Zürich. Die Grabung 1989. ASSPA 1991, à paraître.

Schleithem: ASSPA 72,1989, 319-320.

Sermuz: Ph.Curdy (1985). Le »mur gallicus« de Sermuz près d'Yverdon-les-Bains VD. AS 8,1985, 230-235.

Uetliberg: I.Bauer (1985-86). Uetliberg Uto-Kulm. Funde aus der Grabungskampagne 1985-86. Stiftung für die Erforschung des Uetlibergs, 1985-86.

Windisch: M.Hartmann (1986). Vindonissa. Oppidum-Legionslager-Castrum. 1986.

Yverdon-les-Bains: G.Kaenel et Ph.Curdy (1985). Yverdon-les-Bains VD de La Tène à l'époque augustéenne. AS 8,1985, 245-250.

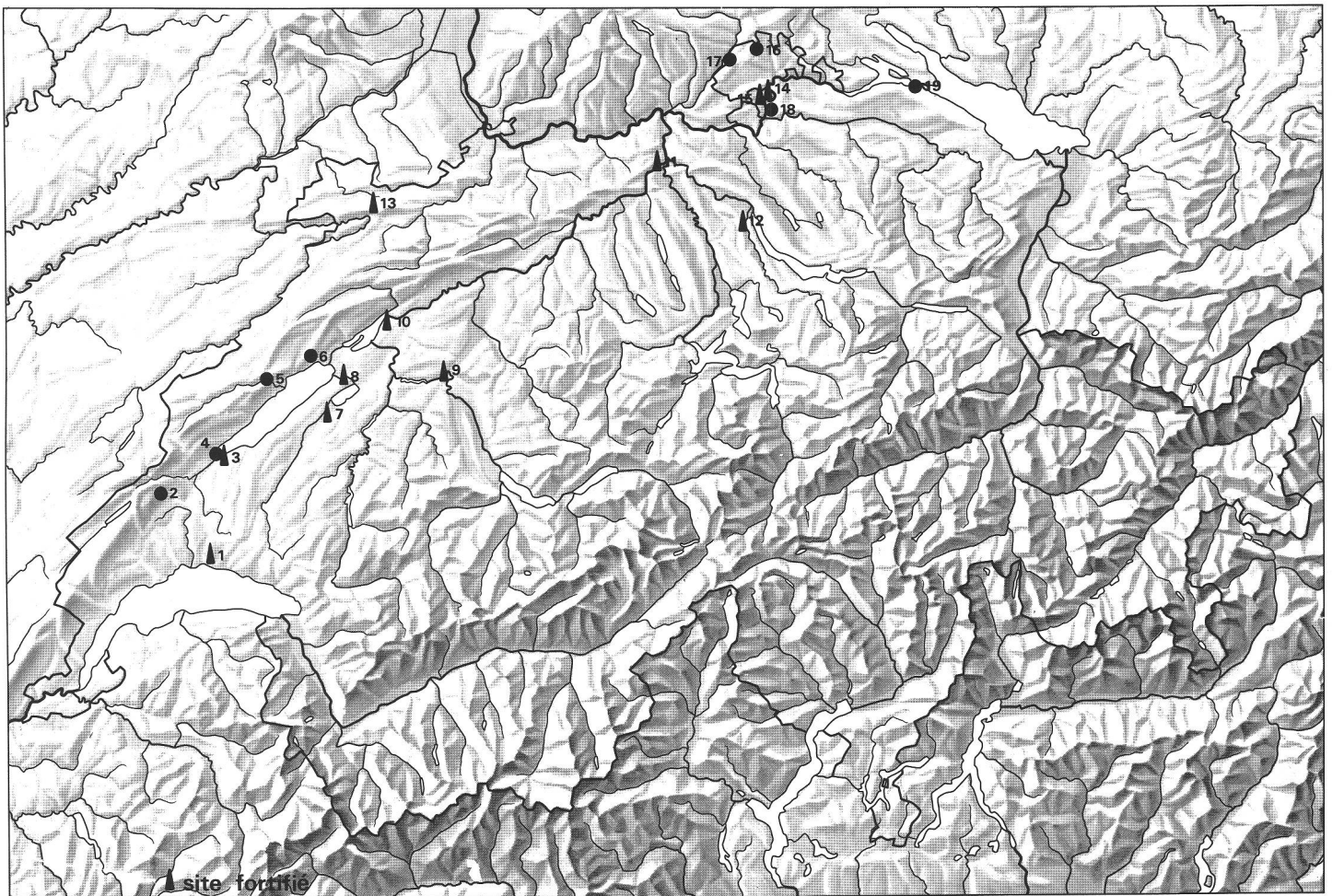


fig. 13
Carte des sites du Plateau suisse mentionnés dans le texte (* = site fortifié).

1 *Lausanne, 2 Bellaires, 3 *Sermuz, 4 Yverdon-les-Bains, 5 grotte du Four, 6 Marin-Les Bourguignonnes, 7 *Bois de Châtel, 8 *Mont Vully, 9 *Berne-Engehalsel, 10 *Jensberg, 11 *Windisch, 12 *Üetliberg, 13 *Mont Terri, 14 *Altenburg, 15 *Rheinau, 16 Merrihausen, 17 Schleithelm, 18 Marthalen.

Verbreitungskarte der in diesem Artikel erwähnten keltischen Orte (* = befestigt).

Carta dei siti celtici menzionati in questo articolo (* = sito fortificato).

Helvetische Siedlungen im Schweizerischen Mittelland

Die Siedlungsreste aus der späten Eisenzeit, die im Gebiet des Schweizerischen Mittellandes üblicherweise den Helvetiern zugeschrieben werden, lassen auf recht dicht besiedelte Landschaften schliessen. »Dörfer« (*vici*) und »Einzelhöfe« (*aedificia*) gruppieren sich um befestigte Orte (*oppida*), die bereits stadähnlichen Charakter besaßen.

Die auch andernorts in den keltisch besiedelten Gebieten festzustellende Entwicklung von handwerklich geprägten »Dörfern« (regionale Marktorte) zu befestigten Oppida kann auch in den Gebieten zwischen Alpen und Jura verfolgt werden. Zukünftige Forschungen in unserem Gebiet sollten vor allem auch die Lücken über die Einzelhöfe (*aedificia*) zu schliessen versuchen, über die wir in anderen Regionen der Keltiké schon recht gut Bescheid wissen.

Gli insediamenti elvetici sull'Altopiano svizzero

Le tracce d'insediamenti della fine della seconda Età del Ferro nelle zone tradizionalmente attribuite agli Elvezi permettono di ricostruire un territorio ben popolato, strutturato in »villaggi« (*vici*) e »fattorie« (*aedificia*) facenti capo a siti fortificati (*oppida*) dalle caratteristiche ormai urbane.

Anche nella zona situata tra le Alpi ed il Giura vi sono tracce di quella che è l'evoluzione tipica nel mondo celtico: dai »villaggi« di stampo artigianale (centri di mercati regionali) si passa agli *oppida* fortificati. Sarà compito di future ricerche colmare le lacune concernenti i siti sparsi quali le »fattorie indigene« (*aedificia*) citate dagli autori antichi e ben rappresentate nelle altre regioni del mondo celtico.

M.L.B.